

---

chicots et de rompre nos rames; quelques-uns de nos meilleurs canoës de course ont été endommagés de cette façon.

*Par M. Christie :*

Q. Quand la sciure s'est amassée dans votre baie comme vous venez de le dire, ne suffit-il pas d'un changement de vent pour la rejeter en plein chenal? R. Oui, la sciure n'est pas toujours un grand inconvénient pour nous.

---

M. CHRISTIE déclare au comité qu'il a deux autres témoins importants à produire, dont la déposition est nécessaire pour compléter la preuve en faveur des propriétaires des scieries, et il demande au comité de ne faire son rapport qu'après les avoir entendus. Si l'enquête se continue, ces propriétaires pourront prouver que le déversement des sciures dans la rivière n'est nullement nuisible à la navigation. Il prie le comité de prendre note de leur désir de produire ces témoignages avant que le rapport soit présenté au Sénat.

---